

FEVRIER  
2026

# Flash info

 Saint-Père  
Marc en Poulet

[www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)  
facebook @saintperemarcenpoulet



**SAINT-PÈRE**  
marc-en-poulet  
salle polyvalente



samedi 14 février 2026  
à 20 h 30

# Fest-Noz

avec

## KAÏFFA

Le Bouezétron Les Nozilles



Entrée 7 euros - Gratuit moins de 12 ans - Organisation : La Parbatte 06 79 29 44 08

Comédie Musicale  
écrite et interprétée par  
**Annick de GROM et Benoît ANET**

Mise en scène  
**Philippe SOHIER**

Le 15 février à 17h  
Salle Polyvalente  
Saint-Père-Marc-en-Poulet  
Entrée 13€/10€ via HelloAssoMaestro35  
Réservation sur assomaestro@yahoo.com  
ou sur place (CB non acceptée)

# L'Ours & la Diva

Programmé au Festival Off Avignon 2026  
Théâtre des Etoiles

ORGANISÉE PAR L'APE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE THÉODORE CHALMEL

## Braderie Puériculture Des Petits Poulets

Le dimanche 1 mars 2026  
De 9H à 16H  
0-16 ANS

Salle polyvalente  
Saint-Père-Marc-En-Poulet

INSCRIPTION:  
[apetheodorechamel@hotmail.com](mailto:apetheodorechamel@hotmail.com)  
9€ la table (1m80) Restauration sur place



## MARCHÉ du JEUDI

### VOTRE RENDEZ-VOUS GASTRONOMIQUE SUR LA PLACE DU VILLAGE

Le jeudi matin, c'est jour de marché à Saint-Père ! Les marchands vous attendent dès 8h et jusqu'à 13h pour vous proposer des produits de qualité. Au printemps, de nouveaux exposants viendront rejoindre nos artisans. Soyez fidèles à ce rendez-vous, les producteurs comptent sur vous.

## CONCOURS DE DESSIN

**«DESSINE LE PÈRE NOËL EN VACANCES».** Tous les dessins sont exposés dans le hall de la Mairie. Les enfants peuvent venir chercher leur lot à la mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil. Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30. Un grand BRAVO à tous nos jeunes artistes.

## LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 (1<sup>er</sup> tour) et, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2026 (2<sup>er</sup> tour). Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le vendredi 6 février 2026 en mairie ou avant le 4 février en ligne.

**S'INSCRIRE** sur le site internet <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales> ; soit à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur.

**VÉRIFIER SON INSCRIPTION** sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

 Saint-Père  
Marc en Poulet



## À VOS AGENDAS



**LOTO.** Samedi 7 mars salle polyvalente. Ouverture des portes 16h, début du loto 18h. Organisé par l'APEL de l'école Ste-Thérèse. Contact/réservations **07 60 12 01 85**.

**MARCHÉ AUX FLEURS.** Au Fort de Saint-Père les 11 et 12 avril.

## BIBLIOTHÈQUE

**LA VAGUE DES MOTS** - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le **06 62 09 13 36**

Accueil : mercredi 10h/12h et 16h/18h ; vendredi 16h/18h30 et samedi 10h/12h.

**PORTAIL CULTUREL** : accédez au catalogue de la bibliothèque et suivez l'actualité littéraire. Pour vous connecter, scannez le QR code ci-contre ou rdv sur le site <https://bibliothequesaintpere.bibenligne.fr>.

Suivez l'actualité sur Facebook : [bibliothequesaintpere](https://bibliothequesaintpere).

Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.



## FRANCE SERVICES



**DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.** Permanences à Saint-Père-Marc-en-Poulet les jeudis 5 et 19 février, 5 et 19 mars de 9h à 12h. Un interlocuteur vous accompagne dans vos démarches : impôts, retraite, CAF, etc. **Avant tout déplacement en mairie, contactez les conseillers** pour savoir quels documents apporter lors du rendez-vous : **02 14 99 09 20** ou Email : [france.services@stmalo-agglomeration.fr](mailto:france.services@stmalo-agglomeration.fr).

## DÉCHÈTERIES



### COMMENT OBTENIR SON BADGE...

**Juin 2026**, les habitants de l'agglomération, en résidence principale et secondaire devront s'équiper d'un badge pour accéder aux cinq déchèteries de l'Agglomération. **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera demandé.**

> **Rendez-vous aux permanences dans les mairies suivantes** : à Hirel, le lundi de 9h à 12h ; à La Gouesnière - bâtiment la Ruche, le lundi de 14h à 16h30 ; à la Fresnais, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; à La Ville-ès-Nonais, le mercredi de 9h à 12h à Saint-Suliac, le mercredi de 14h à 16h30 ; à Châteauneuf d'I&V, le jeudi de 8h45 à 12h ; à Saint-Coulomb, le jeudi de 14h à 16h30 ; à Saint-Benoit-des-Ondes, le vendredi de 8h30 à 12h ; à Saint-Guinoux, le vendredi (à partir du 2 mars) de 14h à 16h30.

> **Au siège de la direction des déchets**, sur rendez-vous, à prendre sur le site de l'agglomération <https://www.stmalo-agglomeration.fr> du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30 (43 rue de la Ville-ès-Cours à Saint-Malo).

> **Obtenir un E-badge** : formulaire sur <https://www.stmalo-agglomeration.fr>.

Pour toutes questions : **0800 801 061** (service et appel gratuits).

## LE CLIC VOUS INFORME...



**CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS** Temps d'échange de 15h à 16h30, salle la Vallée Verte à St-Méloir-des-Ondes. **Mardi 10 février**. Thème : « Relations avec les professionnels du domicile : trouver sa place ». Info : **02 99 16 88 76**. Email : [accueil@clic-cote-emeraude.fr](mailto:accueil@clic-cote-emeraude.fr).

## DÉCHETS...



**COLLECTES BACS JAUNES** : vendredis 6, 20 février et 6 mars.

**ORDURES MÉNAGÈRES** : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au **0 800 801 061** (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : [dechets@stmalo-agglomeration.fr](mailto:dechets@stmalo-agglomeration.fr)

**DÉCHÈTERIE LA HALTE** : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19**.

## CÉLÉBRATIONS



**MESSES DU SAMEDI À 18H** : 7 février à Miniac-Morvan ; 14 février au Tronchet ; 21 février à La-Ville-ès-Nonais ; 28 février à Saint-Guinoux.

**MESSES DU DIMANCHE À 10H30** : 8 février à Châteauneuf d'I&V ; 15 février à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 22 février à Miniac-Morvan ; 1<sup>er</sup> mars à Plerguer.

**LES CENDRES** : Mercredi 18 février à 18h à Châteauneuf d'I&V.

Contact : **02 99 58 41 02** - [paroissechateauneufminiac@gmail.com](mailto:paroissechateauneufminiac@gmail.com).

## MOT DU JARDINIER



«Soleil le dernier jour de février met des fleurs au pommier.»

## Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr) [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

Directeur de la publication : Jean-Francis Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé

Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss et Guy Richeux.

Ne pas jeter sur la voie publique

**La Maison de l'habitat**  
vous accompagne **GRATUITEMENT**  
pour réussir votre projet.

Avant de rénover,  
venez nous voir !

Identifiez les **BONS TRAVAUX** à réaliser  
Trouvez les **AIDES** que **VOUS POUVEZ OBTENIR**  
DÉCRYPTER avec vous **LES DEVIS** des artisans

[www.pays-stmalo.fr](http://www.pays-stmalo.fr)

La Maison de l'habitat, c'est le service public des Communautés du Pays de Saint-Malo.  
Prenez rendez-vous ! 23 avenue Anita Conti à Saint-Malo 02 99 21 17 26 - [www.pays-stmalo.fr](http://www.pays-stmalo.fr)

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

### LE BAR «L'ESCALE DES GASTINES» CHANGE

**DE PROPRIÉTAIRES.** Gianni et Anaïs vous accueillent les lundis, mardis et jeudis de 7h à 20h ; les vendredis de 7h à minuit et les samedis de 9h à minuit. (Fermerture le mercredi et le dimanche). Restauration le midi, sur place ou à emporter. Dépot de pains et de viennoiseries. Service relais Pickup pour les colis. Contact : **06 61 63 57 73** ou **02 99 81 49 90**. Email : [lesgastines35@gmail.com](mailto:lesgastines35@gmail.com).

## CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des Avocats au Barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péréens. Consultations les mardis 10 février, 10 mars, 14 avril (8h30 à 11h) en mairie. Rdv au **02 99 58 81 06**.

## PARCOURS CITOYEN



### 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR LES JEUNES :

- 1- L'enseignement de défense (en classe de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>).
- 2- Le recensement citoyen à 16 ans sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou à la mairie.
- 3- La Journée Défense et Citoyenneté sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr).

Parcours obligatoire pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).

Toute l'information : [https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete) et à l'accueil de la mairie **02 99 58 81 06** - [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr).

## ÉCOLES



**GROUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL.** Inscriptions tout au long de l'année. Contactez Justine QUINTIN la Directrice au **02 99 58 85 42** ou par courriel : [ecole.0351612m@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351612m@ac-rennes.fr) et découvrez la vidéo de présentation de l'école sur le site de la commune [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr).

### ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

Contact : Alexia GIORGETTI la Directrice. Inscription sur rendez-vous **02 99 58 81 27** Email : [eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh).



## PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-Francis **RICHEUX** - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

**Thierry NUSS** - 1<sup>er</sup> adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

**Elisabeth LE PAPE** - 2<sup>e</sup> adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

**Bernard LEPAIGNEUL** - 3<sup>e</sup> adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

**Chantal BESLY** - 4<sup>e</sup> adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

